



Stage de Voile et Kayak 2022

Nom et Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Mail obligatoire	

Date	Journée 9h à 17h Entourer le tarif
04 au 08 juillet	185 €
11 au 15 juillet pas cours le 14 juillet	148 €
18 au 22 juillet	185 €
22 au 26 août	185 €

Tarif: 185€ les 5 journées sauf la semaine du 14/07

Attention !

Pour réserver sa place, un chèque du montant total est exigé à l'ordre du YCV (sauf pour les personnes qui ont réglé leur inscription au stage sur Helloasso)

Le stage sera ouvert à partir de 4 inscrits minimum.

Tout stage commencé ne pourra être remboursé. Dans le cas de conditions météorologiques ne permettant pas le déroulement du stage dans des conditions optimales de sécurité, il sera proposé un avoir du montant équivalent permettant de s'inscrire à un autre stage à une autre date.

L'annulation, pour quelque raison que ce soit, moins de 48h avant le début du stage, ne permettra pas d'obtenir un remboursement du stage.

Comment nous avez-vous connus ? Ecole Presse Club
 Affiches /Dépliant Internet Ami(e)
 Autre(s) précisez.....

Adresse : Yacht club de Vernon, Base Nautique des Tourelles, Rue ogereau- 27200 Vernon.

Le lieu : L'accueil se fait à la Base Nautique des Tourelles au fond du parc au club de kayak, près du pavillon FFVoile.

Ce qu'il faut : -Un pique-nique ou repas chaud (mise à disposition d'un réfrigérateur ainsi que d'un micro-onde)

-Avoir un coupe-vent étanche, une polaire. Le mieux, une combinaison iso thermique, lunette de soleil, crème solaire, casquette.

- Une tenue de rechange (sous vêtement, chaussettes, chaussure).

-Des chaussures qui ne craignent pas l'eau.

-Un grand sourire !

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Madame, Monsieur.....

Autorise mon fils, ma fille

À participer au stage de voile et de kayak organisé par le Yacht Club de Vernon et le SPN canoë-kayak.

Je certifie que mon enfant:

1. Ne présente aucune contre-indication et est apte à pratiquer les activités nautiques. (Conformément à l'article L.231-2 du Code du Sport, l'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée)
2. Est apte à s'immerger et à nager au moins 25m

J'autorise le responsable du stage à faire pratiquer sui lui (elle) toutes interventions médicales, chirurgicales susceptible d'être nécessaire ou à procéder à toute évacuation d'urgence. (Rayer les mentions inutiles)

- Autorisation de rentrer seul à la maison Oui Non
- Autorisation de droit à l'image Oui Non

Le Signature :
A